



Objectifs

Acquérir les compétences techniques nécessaires à un emploi de technicien supérieur aéronautique

Contenus

– Culture générale et expression – Anglais – Mathématiques – Sciences physiques et chimiques appliquées – Étude fonctionnelle – Étude de l'aéronef et de ses systèmes – Procédés et processus d'assemblage et de maintenance des aéronefs – Réglementation aéronautique – Entreprise – Communication

Pré-requis

Aptitudes manuelles, goût pour le travail en équipe Niveau 4 Education Nationale validé Expérience en industrie Respect des consignes

Modalités et délais d'accès à la formation

Entretien et positionnement

Public concerné

Tout public, Salariés, Contrat de professionnalisation, Demandeurs d'emploi

Accessible aux personnes handicapées

Durée

- Nombre d'heures au total : Nous consulter. De 1 à 2 ans à raison d'environ 700 h en centre et 700 h en entreprise par an.h

Dates

Aucune session enregistrée à ce jour.

Méthodes pédagogiques

Alternance de cours théoriques et d'exercices pratiques Périodes de formation en entreprise Travaux dirigés

Modalités d'évaluation

- Évaluation orale et/ou écrite au cours de la formation
- Examens blancs
- Évaluation de la période en entreprise
- Contrôle en cours de formation

Validation

Diplôme Education nationale : niveau 5 Accessible par le biais de la VAE

Modalité de financement

- Financement individuel
- CPF
- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage
- Contrat de sécurisation professionnelle
- Plan de développement des compétences
- PRO-A

Tarif

De 9 000 à 20 000 €
Complément sur le tarif : personnalisable en fonction du statut du candidat

Résultat(s)

Taux de réussite 100% (2021) Taux d'insertion : 100% (2021) Pas de session en 2022

code RNCP ou RS

RNCP 38576

Certificateur et date de la certification

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche - 23-01-2024

Débouchés et poursuites d'études

Le BTS est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle. Cependant avec un bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en licence professionnelle du domaine ou dans le secteur de la maintenance, en licence LMD (L3 en sciences de l'ingénieur), en école d'ingénieur par le biais des admissions parallèles ou en passant par une classe préparatoire ATS.